

FICHE DESCRIPTIVE ACTION DE FORMATION

Se protéger du risque plomb - Opérateurs

Contacts pédagogique, administratif et handicap

05 49 61 20 66 contact@ifrbpoitoucharentes.fr

<u>Durée</u>

1 jour

7:00 heures

Tarif

185.00 € HT soit 220.00 € TTC par participant

Public

Tout opérateur des entreprises intervenant dans des travaux les exposant au risque plomb.

Pré-requis

Être âgé de 18 ans.

Modalité et moyens pédagogiques

Formation en présentiel.

Le suivi de l'exécution de l'action de formation se fera au moyen de feuilles d'émargement, co-signées par le stagiaire et l'intervenant.

Exposés étayés par des vidéos, des photos, des diaporamas, suivis d'échanges.

Mises en situation.

Profil de l'intervenant

Formateur qualifié, ingénieur ou technicien assurant également des missions techniques auprès des entreprises

Informations complémentaires

Les participants se présenteront munis de leurs EPI pour les exercices pratiques.

Objectif professionnel

Se protéger du risque Plomb

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

A l'issue de l'action de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les risques pour la santé et les voies d'intoxication
- Comprendre l'intérêt du suivi médical renforcé vis-à-vis des maladies professionnelles
- Mettre en œuvre les dispositifs de protection adaptés en fonction des situations de travail et de la technique opératoire retenue, notamment les procédures de sortie de zone de travail

Contenu

Les principales sources de pollution

L'élément plomb – minéral et métal Les sources de la pollution au plomb (air et eau) L'origine du risque

Les causes de contamination et les pathologies

Les formes et les voies d'intoxication Les effets du plomb – risques immédiats et différés d'une intoxication

La prévention médicale et surveillance métro-biologique

Les obligations de SMR et ses intérêts Le contexte règlementaire

Les mesures d'hygiène et de prévention

Les mesures d'hygiène et de prévention à prendre Vérification des différents appareils de protection respiratoire

Les procédures de décontamination en sortie de zone

Critères et modalités d'évaluation

Une attestation de fin de formation sera délivrée à chaque stagiaire qui aura participé activement à l'ensemble de la formation.

En cours et/ou en fin de formation, les participants seront invités à évaluer les apports de la formation et l'atteinte des objectifs opérationnels à l'aide d'un questionnaire.



